

# L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

## Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Un projet politique : voilà ce qu'est avant tout l'éducation populaire. Celui de faire société en donnant à chaque personne un pouvoir d'agir sur son destin individuel et sur le destin collectif. Ce projet politique d'émancipation se développe grâce à des méthodes bien particulières : celles d'une pédagogie active qui repose sur le droit à l'expérimentation et au tâtonnement et sur les savoirs dont chaque personne dispose.

Parce que l'éducation populaire permet de faire société, parce qu'elle est au cœur des actions de nos organisations de jeunesse et de jeunes, parce qu'elle est effectivement trop souvent oubliée, nous étions enthousiastes à l'idée que le CESE s'empare de cette question pour la remettre à une place centrale. En effet, ces derniers mois ont montré, que ce soit par le mouvement des gilets jaunes ou les résultats des élections européennes, que l'éducation populaire a tout son rôle à jouer pour répondre aux fractures qui traversent notre société.

C'est d'ailleurs en ce sens que nous avons été impliqué.es et constructif.ves tout au long de ces travaux. Malheureusement, nous nous sommes heurté.es à plusieurs problèmes.

Le premier fut celui de la confrontation de visions politiques différentes. Pour nos organisations, ce n'est pas l'histoire de l'éducation populaire qui est dans ce rapport, mais bien le choix d'un parti pris qui s'est notamment retrouvé dans la faible prise en compte du rôle des syndicats et partis politiques.

Un autre regret fut pour nous une prise de recul insuffisante afin d'être à la hauteur des défis qui sont devant nous. Si de nombreux facteurs externes expliquent les difficultés que rencontrent les structures d'éducation populaire, nos organisations auraient souhaité une introspection plus approfondie des structures elles-mêmes. Nous ne citerons que deux exemples : le manque de renouvellement de la gouvernance et la précarisation des salarié.es. Ces thèmes ont été trop peu abordés et d'autres sont absents.

Ces manquements ont des conséquences sur les préconisations qui sont faites. Certaines manquent d'ambitions : Comment croire qu'on améliorera significativement la parité dans les instances de gouvernance par l'extension du crédit d'impôt sur la garde d'enfants ?

Comment croire qu'on renouvellera le militantisme si on n'accorde pas plus d'importance aux organisations de jeunes qui justement forment des bénévoles des permanent.es qui s'engagent ensuite dans les autres structures d'éducation populaire ?

Par ailleurs, d'autres préconisations ne vont clairement pas dans le bon sens. Comment croire que la solution se trouve dans la création d'une offre de formation dédiée aux métiers de l'éducation populaire ? De quels métiers parle-t-on ? Cette préconisation dévoile une vision adéquationniste de l'offre de formation. À l'inverse, nos organisations ont proposé que les valeurs et des pratiques de l'éducation populaire soient intégrées de manière transversale au sein de la formation initiale.

Nous étions également opposé.es à la création d'un.e délégué.e interministériel à l'éducation populaire. Là aussi, nous n'avons pas été entendu.es.

Nous aurions souhaité par exemple le renouvellement de l'agrément « jeunesse et éducation populaire » tous les 7 ans à partir de critères tels que le renouvellement de la gouvernance ou encore la limitation des écarts de salaires entre les plus hauts et les plus bas. Nous aurions souhaité que la spécificité des organisations de jeunes soit davantage reconnue.

Pour ces raisons, les organisations du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse ont voté contre cet avis.